

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 8 (1870)

**Heft:** 19

**Artikel:** Préjugés populaires. - Les étoiles qui se mouchent

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180843>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Pardon, je m'aperçois que je passe un peu trop vite à la description de la cité actuelle; pourquoi ne te donnerais-je pas avant tout quelques détails sur son origine?... Eh bien, mon cher, prend courage et remontons quinze à dix-huit siècles en arrière; aie la patience de me suivre dans des détails historiques nécessaires. Je m'efforcerai, du reste, d'être aussi bref et aussi clair que possible.

Environ cent ans avant Jésus-Christ, l'Helvétie, dont le Pays de Vaud faisait partie, était encore ignorée; ses habitants vivaient tranquilles dans ses vallées, au bord de ses lacs, sans inquiétude de ce qui se passait au-delà des Alpes. Cependant, ils ne devaient pas rester plus longtemps dans cet état sans qu'un importun vint les troubler dans leur retraite considérée jusqu'alors comme inaccessible.

Rome, moins modeste, Rome envahissante et guerrière, Rome qui étendait chaque jour ses bras puissants sur quelque nouvelle contrée, ne pouvait manquer de gravir un jour les sommets des Alpes pour jeter un coup d'œil dans nos vallées. Une légion passa les monts, et vint explorer ce pays tout nouveau pour elle. C'était la première fois que des soldats romains franchissaient les Alpes. Ils arrivèrent sur les bords du Léman, gais comme des touristes, et sans se douter qu'il y avait là des hommes ayant bonnes jambes, bons bras, et capables d'arrêter un moment leur voyage de fantaisie. De nombreuses tribus d'Helvétiens mirent en déroute l'armée romaine qui dût passer sous le joug. C'est cette bataille qui a fourni à notre compatriote Gleyre le sujet de la plus belle toile de notre musée des beaux-arts.

Un demi-siècle plus tard, lorsque nos ancêtres tentèrent de pénétrer dans les Gaules, Jules César vengea d'une manière terrible l'affront qu'avait subi l'armée du consul Cassius. Les Helvétiens vaincus durent rentrer humblement dans leurs montagnes où Rome leur imposa ses lois, ses institutions, ses coutumes et la langue latine; dès ce moment-là ils devinrent citoyens romains.

Les Helvétiens oublièrent ainsi la religion, les mœurs, le langage de leurs aïeux et virent s'élever sur leurs terres des cités romaines. Avenches devint la capitale de la province. Apollon, Bacchus et d'autres divinités païennes furent adorées chez nous. Le temple de Bacchus, à Cully, où croissait le meilleur vin du pays, avait acquis une certaine célébrité.

Depuis Avenches et au sud, s'ouvrail la partie la plus florissante de l'Helvétie, qui conserva même après la chute de l'empire romain, le nom de *Romanie*, et que nos Suisses allemands désignent sous le nom de *Suisse romande*.

Tu sais que les villes de l'empire communiquaient entre elles par des grandes routes qui partaient d'une borne milliaire placée au centre du forum de Rome. L'une de ces grandes routes se dirigeait de Milan à Strasbourg par le petit St-Bernard et traversait les principales villes du Pays de Vaud; une autre allait de Milan à Mayence par le grand St-Bernard; une troisième, de Milan à Bregenz, traversait les Grisons. C'est grâce à ces grandes voies de communication que la plupart des fleurs, des fruits et

des légumes qui embellissaient nos jardins, les pommes, les cerises, les abricots, les pêches et le raisin, nous furent envoyés de l'Italie.

Mais après une assez longue période de gloire et de prospérité à laquelle participa notre pays, vint la décadence de l'empire, dont je ne ferai pas ici l'histoire. Mais avant sa chute, Rome avait embrassé la religion chrétienne, dont elle avait persécuté les disciples pendant trois siècles. Elle léguera le christianisme à tous les peuples sur lesquels elle régnait encore; nous reçumes d'elle ce bienfait dans le courant du 4<sup>me</sup> siècle.

La continuation de ce petit résumé historique fera l'objet de deux ou trois lettres encore; ne t'impatiente point; nous arriverons ensuite à des temps et des choses plus modernes qui ne manqueront pas de t'intéresser. Ma tâche deviendra de plus en plus difficile, je ne me le dissimule point, mais le plaisir de m'entretenir avec mon meilleur ami, me fera oublier les épines du chemin.

A bientôt.  
EMILE \*\*\*.  
**Préjugés populaires. — Les étoiles qui se mouvent.**

Il m'est arrivé plusieurs fois en passant le soir dans un village, auprès d'un groupe de personnes, au moment où une étoile filante traversait rapidement le ciel, d'entendre dire: « Voilà une étoile qui se mouche. » Cette singulière manière d'apprécier le phénomène qui se produisait m'avait frappé, mais je n'avais pu parvenir à m'expliquer l'origine de cette expression; quand par hasard cet hiver j'en ai trouvé l'explication très détaillée dans un journal scientifique allemand.

Il paraît que dans le nord de l'Europe, c'est une croyance généralement répandue qu'une étoile filante se résout en définitive en un morceau de gélatine incolore qui tombe sur la terre, et qu'on en trouve assez fréquemment des paquets de différente taille, depuis le volume d'une pomme à celui d'une assiette, surtout près des étangs et des fossés, dès le commencement de l'hiver au printemps.

Plusieurs naturalistes ont eu l'idée d'examiner de près ce que pouvait être cette soi-disant matière d'étoile filante. On supposait que c'était un végétal, soit une algue analogue aux nostochs qu'une simpleaverse de pluie fait quelquefois naître en quelques heures en quantité sur le terrain, soit un lichen ou un champignon gélatineux.

Or, en 1868, le comte Pfeil ayant publié un article sur ce sujet dans la *Gazette de Silésie*, reçut le 28 octobre un paquet de gélatine du poids de 3 à 4 onces qu'on avait trouvé le 27, précisément à l'endroit où on avait vu tomber une étoile dans la nuit du 22 au 23 octobre, et il le transmit au professeur Cohn à Breslau pour en faire l'analyse. C'était un morceau de gélatine informe, incolore, demi-transparent, qui contenait quelques fragments de feuilles et quelques grains noirs ou blancs. En séchant, il se réduisit en une membrane mince et transparente, qui se gonfla au contact de l'eau et

reprit rapidement son volume primitif. Un examen au microscope montra que toute la masse était remplie de filaments de champignons, ce qui amena le professeur Cohn à croire que le tout était un champignon gélatineux, analogue à ce qu'Ehrenberg avait décrit dans les mémoires de l'Académie de Berlin, en 1835, sous le nom de *Tremella meteorica alba*.

Mais pendant le mois de novembre arrivèrent au professeur Cohn de différentes parties de la Silésie de nombreux spécimens de gélatine d'étoile filante, tous identiques, qui lui permirent de résoudre la question d'une manière définitive. En effet, cette substance à l'état frais se trouva n'être pas du tout de nature végétale, mais, au contraire, de nature animale, et n'être en réalité que des oviductes de grenouilles. Cet organe a pour fonction d'entourer les œufs au moment de la ponte d'une couche mince de gélatine qui prend une extension considérable dans l'eau, comme tout le monde a pu le remarquer au printemps, et les cellules qui le composent sont douées d'une capacité d'imbibition énorme, si bien qu'un oviducte qui pesait 9 grammes quand on l'enleva à une grenouille, arriva au poids de 1025 grammes après avoir séjourné quelque temps dans l'eau.

Une fois mis sur la voie, le professeur Cohn trouva dans des ouvrages déjà anciens, que Zenneck à Hohenheim avait, en 1828, attribué la gélatine d'étoiles filantes à des oviductes de grenouilles que des hérons avaient et rejettent plus tard. En dernier lieu, la question avait été traitée et résolue de la même manière par Van Baer, de Saint-Pétersbourg, dans un mémoire adressé à la Société d'histoire naturelle de Moscou, en 1865.

On sait que plusieurs espèces d'oiseaux se nourrissent de grenouilles. Depuis l'automne au printemps, les oviductes de ces dernières prennent de plus en plus la faculté de se gonfler au contact de l'humidité, et il est probable que l'estomac des oiseaux ne pouvant digérer cette partie de leur proie, finit par la rejeter, ce qui peut se produire en volant. On aura vu tomber du haut des airs quelques-unes de ces masses de gélatine, dans des soirées où se faisaient voir de nombreuses étoiles filantes, et par là s'explique la corrélation que le public avait attribuée à la production de ces deux phénomènes essentiellement distincts l'un de l'autre.

Cependant, quoiqu'il soit maintenant prouvé que la substance dont l'origine était attribuée aux étoiles filantes, n'est absolument composée que d'oviductes de grenouilles, et que les filaments de champignons qu'on y a observés n'étaient qu'un produit accidentel, favorisé par un commencement de décomposition, il reste encore à établir par l'observation directe, comment le phénomène se produit. Aussi le professeur Cohn recommande instamment aux chasseurs, forestiers, etc., de diriger leurs observations sur ce point, et d'établir par des observations positives que la chute d'un paquet de gélatine est toujours précédée du passage dans les airs d'un oiseau mangeur de grenouilles. (Rameau de sapin).

## MÉMOIRES

de l'abbé François-Stanislas-Auguste VERNER de DAMBACH.

### IV

Je me rappelle surtout un homme encore existant et dont la vue me fait frissonner, quand il m'arrive de le rencontrer. Lorsque je passais par ses mains, ce malheureux me frappait avec une joie féroce en me disant : *Je t'ensanglanterai, fils de loup ! j'aime à voir la couleur du sang d'un noble !*

Au milieu de la cour de la maison était planté l'arbre de la liberté. On devait le saluer, car il entrait dans le système général d'éducation d'inculquer dans le cœur et dans l'esprit de la jeunesse les opinions du jour. Je conviens que le nom d'une liberté sage et vraie a quelque chose qui charme, qui séduit. Mais une licence effrénée, une liberté au nom de laquelle on égorge, une liberté cimentée dans le sang innocent, une liberté au nom de laquelle il faut mettre en oubli toute espèce de bien, violer les droits les plus sacrés, dénoncer ses parents, ses frères, ses amis, vouer enfin son semblable à la mort, faire des libations en l'honneur de son assassinat et de la spoliation de ses propriétés, voilà qui est le comble de l'horreur ! Acheter la liberté à si haut prix ? — Je lui préférerais le joug hontenx de l'esclavage ! le despotisme de la Turquie lui serait préférable !

J'étais naturellement porté à exécuter ce système de prétenue liberté, sous la première révolution. J'ignorais si réellement des excès de tout genre, si l'oppression des grands envers la nation avaient existé avant cette mémorable crise ; mais, ce que je n'ignorais pas, c'était mon incarcération avec mon père, c'était le massacre de deux grands oncles maternels à la maison des Carmes, hommes infiniment charitables et bienfaîsants ; c'était, que tel ami de mon père ou de ma mère avaient été conduits à l'échafaud ; que tel autre, pour conserver sa vie, avait émigré et que ses biens étaient confisqués. Ce sort de tant d'êtres souffrants et malheureux, que j'avais connus, me touchait jusqu'aux larmes. Mon extrême indigence, l'abandon où je me voyais réduit, ne connaissant personne qui s'intéressât véritablement à moi, les tourments que me faisaient souffrir mes méchants compagnons d'infortune, étaient peu propres à faire de moi un prosélyte à la révolution. De là, la haine qu'ils nourrissaient contre moi ; l'une des principales causes de leur fureur était ma démarche, mon allure, qui, bien que je fusse revêtu d'habits grossiers, avait conservé ce que je ne sais quoi qui dénote un rang élevé et une bonne éducation. Cela était d'autant plus frappant que j'étais confondu avec des jeunes gens dont le son de la voix était rauque, le langage obscène et qui prouvaient que tous les vices leur étaient familiers. Les mouvements de leur corps, déjà usé par la débauche, donnaient à leur geste, au contour de leur visage, une expression de trivialité choquante.

Il m'était impossible d'avoir un tel maintien ; c'est pourquoi, par dérision, ils m'appelaient Monsieur Capet, Monseigneur le prince de Cahors. Quelques-uns me rendaient même des hommages dérisoires et terminaient par des voies de fait leur insultante ironie. Un jour de fête, dite de la Jeunesse, on alla saluer dès le grand matin l'arbre de la liberté. Forcé d'assister à cette cérémonie, je ne voulus point me singulariser avec intention ; cependant, il m'arriva de le faire, mais par un oubli involontaire. J'avais mon bonnet de laine sur la tête, et au moment où l'on vociférait le cri : *Vive la liberté !* un de mes camarades, qui était auprès de moi, s'aperçut qu'à ce cri et à celui de : *Vive la nation*, j'avais oublié de me décoiffer et de jeter mon bonnet en l'air. Aussitôt il m'assène un grand coup de poing sur la tête et profère ces paroles, en donnant à sa bouche une horrible contorsion : « Gueu, ce sacré j.... f.... de noble, qui ne veut pas faire comme les autres, c'est ben fait, attrape ça, mon fiston, et n'aie pas peur que le diable te l'ôte. » — Le coup avait été si rude que le sang jaillit. Un nommé Vosseur, un des maîtres de ma classe, homme qui avait de la sensibilité et auquel je me plaignis, infligea une punition au coupable. Il fut mis deux ou trois heures au cachot. Je restai ce jour-là dans ma division, tandis que tous les élèves étaient à la promenade. Celui qui avait été emprisonné, une fois libre, revint